



# CONTRAT DE RÉSERVATION



Camping Bella Vista\*\*\*  
Route de Pietramaggiore  
20 260 Calvi  
+ 33 4 20 19 00 93  
bellavista@sejora.fr

## - La réservation sera prise en compte :

- Après accord de la direction.
  - Après confirmation des disponibilités. En cas d'indisponibilité d'un séjour aux dates demandées, le client est immédiatement informé soit par téléphone, soit par mail et aucune somme ne lui sera prélevée.
  - Après la signature dudit contrat dûment rempli.
  - Suite au versement de 30% du montant du séjour + 15 € de frais de dossier non remboursables + la taxe de séjour + l'assurance annulation facultative (si souscrite) ou suite au versement du montant total du séjour.
- Aucune réduction ne sera consentie pour un retard ou un départ anticipé et en aucun cas le critère choix de l'emplacement ne pourra donner prétexte à un remboursement de l'acompte ou du solde versé.

## -L'acompte :

Doit nous parvenir dans un délai de 8 jours suivant la réception du contrat. Un accusé de réception (confirmation écrite), non cessible à un tiers, devra être présenté le jour de votre arrivée.

Attention, en cas de retard, veuillez-nous en aviser au plus vite par tous moyens à votre convenance (mail, courrier). Si aucune information ne nous parvient à ce sujet, la location sera attribuée à un autre client dans les 24 heures. L'acompte et/ou le solde versés ne seront pas remboursés.

La SAS Bella Vista se réserve le droit de refuser une demande de réservation ou une réservation en cas de :

- Litige avec le client.
- Non-paiement ou retard de paiement des sommes dues, demandées par la SAS Bella Vista.
- Manque d'information ou pour toutes informations erronées dans la demande de réservation, comme par exemple, le nom, prénom(s) et date de naissance de l'intégralité des participants au séjour, plaque d'immatriculation...

**Solde** : Le solde ou montant total de votre séjour devra être versé au plus tard 30 jours avant le début de votre séjour.

Si la réservation est effectuée à plus de 30 jours avant le début de votre séjour, un acompte de 30% vous sera demandé au moment de la réservation et l'intégralité des sommes dues devra être réglée dans un délai maximum de 30 jours avant le début du séjour.

Si la réservation est effectuée à 30 jours ou à moins de 30 jours avant le début de votre séjour, l'intégralité des sommes dues devra être réglée immédiatement au moment de la réservation.

La SAS Bella Vista met à disposition plusieurs modes de paiement pour le règlement du solde : par carte bancaire, chèque, chèque vacances ou virement bancaire.

Pour tout paiement qui sera effectué en chèque ou chèque vacances, le client doit mentionner dans une lettre jointe au règlement, le nom auquel la réservation a été effectuée ainsi que le numéro de sa réservation. Pour l'envoi postal, un courrier recommandé avec accusé de réception doit être privilégié.

- Le paiement par chèque doit être effectué à l'ordre de la SAS Bella Vista.

- Les chèques vacances doivent être impérativement complétés, aux endroits prévus à cet effet, avec le nom, prénom et l'adresse du titulaire. Si ces critères ne sont pas respectés, nous ne pourrions pas les accepter.

- Pour les paiements effectués par virement, le libellé devra comporter le numéro de votre réservation, le numéro client et le nom auquel la réservation a été effectuée.

Pour les règlements par chèque, chèque vacances ou virement, le paiement des sommes dues, telles que mentionnées sur le document de confirmation de votre réservation, devra parvenir dans un délai maximum de 5 jours à la SAS Bella Vista.

Dans l'attente du paiement, la réservation est considérée « en attente ».

En cas de non-réception du paiement ou d'un paiement ne correspondant pas aux sommes dues, nous serions contraints d'annuler la réservation effectuée, et les sommes déjà versées seront retenues par la SAS Bella Vista.

**Non-présentation/retard/départ anticipé** : En cas de non-présentation le jour de votre arrivée, et sans nouvelles de votre part, l'hébergement sera remis à la location sous un délai de 24h00.

Aucun remboursement ne sera consenti, l'acompte et/ou solde de votre séjour seront conservés.

Aucune réduction ou remboursement ne sera accordé pour un retard ou un départ anticipé.

**Option « Choisissez votre emplacement »** : 30€ par séjour, selon la disponibilité au moment de votre réservation, vous pouvez choisir votre location préférentielle à la réservation sans possibilité de changement à l'arrivée.

**Tarifs location** : Nos tarifs comprennent : La location du mode d'hébergement choisi, la vaisselle, l'assistance technique, la consommation d'eau, le gaz, l'électricité, la literie et accessoires (couvertures + oreillers), l'accueil à l'arrivée. Seules les personnes inscrites sont autorisées à occuper l'hébergement qui leur est alloué. Nous ne pourrions accepter plus de personnes que la capacité indiquée pour l'hébergement (enfant et bébé compris). Toute personne en dehors des personnes inscrites est considérée comme personne supplémentaire. Son enregistrement se fait à l'accueil en présence du locataire et engendre une tarification (personne supplémentaire 15€/ nuit) sous réserve d'acceptation de la direction.



# CONTRAT DE RÉSERVATION



Camping Bella Vista\*\*\*  
Route de Pietramaggiore  
20 260 Calvi  
+33 4 20 19 00 93  
bellavista@sejora.fr

**L'accueil :** La réception est ouverte de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 en Avril et Octobre. De 8h00 à 20h00 en Mai, Juin et Septembre. De 8h00 à 22h00 en Juillet et Août.

A votre arrivée, vous devez vous présenter au bureau d'accueil pour inscription. Le bracelet à usage unique permettant d'assurer la sécurité de nos clients et d'éviter l'intrusion de personnes extérieures vous sera remis. Le port de ce bracelet est obligatoire durant toute la durée de votre séjour. Il donne accès aux installations et au parc aquatique du camping.

**Bracelets :** Les bracelets réutilisables remis à votre arrivée sont à restituer le jour de votre départ et vous seront facturés 10€ en cas de perte.

**Arrivée et départ :** Le jour de l'arrivée, les locations sont disponibles à partir de 17h30 et le jour du départ celles-ci devront être libérées au plus tard à 10h00 du matin.

**Arrivée tardive :** Les arrivées après 23h00 doivent nous être signalées 48h00 à l'avance. L'accueil sera effectué par le gardien de nuit.

**Visiteur :** Les personnes extérieures ne sont pas autorisées à pénétrer dans l'enceinte du Camping. En cas d'entrée non autorisée par la direction, les éventuels visiteurs seront soumis aux tarifs visiteurs et en cas de non-paiement de celui, les visités seront solidairement responsables des sommes dues. En cas d'acceptation de la direction pour une éventuelle visite, les horaires de visite devront être respectés et les visiteurs ne seront autorisés en aucun cas à utiliser les équipements et installations du Camping y compris le parc aquatique. En cas d'accident, le camping décline toute responsabilité.

**Respect :** Le silence absolu devra être observé de 22h00 à 7h00.

**Barrières d'accès :** L'accès en véhicule dans le camping est contrôlé par des barrières automatiques ouvertes de 7h00 à 23h00. A partir de 23h00 et jusqu'à 7h00, les véhicules devront stationner dans le parking de nuit situé à l'entrée du camping.

**Taxe de séjour :** La taxe de séjour instituée par la communauté de communes Calvi-Balagne et la Collectivité de Corse n'est pas incluse dans nos tarifs. Elle est due par personne de plus de 18 ans et par jour, du 1er Avril au 31 Octobre. Le tarif est de 0.60 €/jour/adulte pour les clients en emplacements nus/ Mobil-home.

**Inventaire :** Un inventaire est remis au locataire lors de son arrivée, ce dernier est effectué au préalable par nos soins. Le locataire est tenu de le vérifier, si nécessaire de nous signaler les objets manquants ou détériorés, en le mentionnant par écrit.

**Caution :** Une caution par carte bancaire de 300 € pour la location sera demandée le jour de l'arrivée. Cette somme sera intégralement remboursée après le séjour. Un mail sera envoyé dans la semaine suivant le départ, informant de la destruction de la caution, si les lieux et les matériels sont restitués en conformité avec l'inventaire. L'inventaire sera fait par nos soins après votre départ : toute casse, détérioration ou perte sera facturée et retenue sur le montant de la caution au tarif indiqué.

**Dégradation location :** Le client sera tenu responsable de toutes dégradations dans sa location durant son séjour. Dans ces cas précis, la caution sera retenue. Eventuellement, son remboursement interviendra une fois que l'assurance personnelle du client aura soldé l'intégralité des dégâts à l'établissement. Dans le cas contraire, la caution sera perdue. Cette procédure s'appliquera aussi, si les dégâts sont dus à un élément naturel subordonné par un manque de bienveillance du client. Exemple : une porte vitrée qui claque, se brise par le fait du vent et par manque de précaution du client.

**Dégradation des parties communes :** En cas de dégradation par la faute du locataire ou de ses subordonnés (enfants, amis ...) dans les parties communes (piscine, restaurant, jeux enfants...) de l'établissement, la caution sera retenue au même titre qu'en cas de dégradation dans la location. Seule la prise en charge intégrale des dégâts par l'assurance du client donnera lieu à un remboursement de la caution et cela une fois les dommages soldés.

#### Assurances :

- Le client est responsable de tous les dommages survenant de son fait. Il doit donc vérifier si son contrat d'habitation principale prévoit l'extension villégiature (location de vacances).
- Le locataire atteste être couvert par une assurance de responsabilité civile couvrant sa propre responsabilité et celle des personnes l'accompagnant.



# CONTRAT DE RÉSERVATION



Camping Bella Vista\*\*\*  
Route de Pietramaggiore  
20 260 Calvi  
+33 4 20 19 00 93  
bellavista@sejora.fr

**Ménage final** : 80€ de nettoyage seront retenus par l'établissement si l'état de propreté est jugé irrecevable.

**Réparations durant le séjour** : En cas de réparation dans la location, l'établissement mettra tout en œuvre pour intervenir dans les meilleurs délais. Le service technique sera disponible de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 du Lundi au Vendredi. Les techniciens interviennent selon leur planning et par niveau d'urgence des pannes. En cas de panne qui nécessite la commande de pièces ou une intervention d'un technicien extérieur agréé, le client ne pourra prétendre à une obligation de résultat dans de courts délais.

**Les animaux** : Les animaux ne sont admis en aucun cas dans nos locations.

**Télévision** : Le Camping n'est pas responsable en cas de perturbation de la réception des chaînes de télévision, facteur indépendant de sa volonté.

**Surface** : Les surfaces de nos mobil-homes sont données hors tout, terrasses couvertes comprises, selon les données constructeur.

**Insectes** : Avant sa mise en location, il a été procédé au nettoyage régulier de l'hébergement locatif. Durant le séjour, ce sont les clients qui sont en charge de cet entretien. Si le locataire constate la présence d'insectes indésirables (du type fourmis ou autre), il lui appartient, de faire le nécessaire.

Si malgré ses efforts, le problème n'est pas solutionné, le camping tentera de faire le nécessaire et mettra à la disposition des clients des répulsifs. Cependant, les insectes relevant du milieu naturel et à fortiori dans un camping, l'exploitant décline toute responsabilité en cas de désagréments. (Moustiques, punaises de lit...)

**Parasols** : Certaines de nos locations sont équipées de parasols. Afin de ne pas les endommager, nous demandons à nos clients de les fermer lorsqu'ils sont absents ou en cas de vent afin d'éviter toutes détériorations et pour garantir la sécurité des autres occupants du camping.

En cas de détérioration ou casse du parasol ou d'autres équipements par manque de bienveillance, des retenues seront opérées sur le dépôt de garantie.

**Mobilier de jardin** : En aucun cas le mobilier de jardin ne peut être déplacé ailleurs dans le camping ou prêter à d'autres clients ou campeurs en emplacement par exemple.

Les tables et chaises de jardin sont uniquement destinées à être utilisées sur la terrasse de l'hébergement loué.

**Gestion des déchets** : A l'entrée du camping, nos clients ont la possibilité de déposer leurs déchets dans le local à poubelles prévu à cet effet. Le tri des déchets est une obligation et le local dispose de toutes les catégories de conteneurs (la couleur jaune pour les matériaux recyclables à base de plastique, la couleur verte pour les produits en verre, la couleur bleue pour les papiers, la couleur grise pour les cartons, la couleur noire pour les ordures ménagères et la couleur marron pour les biodéchets).

Le local est équipé d'un système de vidéosurveillance en cas de manquement grave, des retenues sur le dépôt de garantie pourront être opérées.

**Services et animations** : Notre établissement mettra tout œuvre pour proposer les services élémentaires de son ouverture à sa fermeture. Cependant, certains services et animations ne seront disponibles qu'en haute saison ou peuvent varier en fonction de notre taux de fréquentation et des mesures sanitaires en vigueur.

**Parc aquatique** : Par mesure d'hygiène, les shorts de bain sont strictement interdits dans l'espace aquatique. Les enfants devront être sous la responsabilité et la surveillance des parents et pourront se voir refuser l'entrée sans la présence d'un adulte pour des raisons de sécurité.

L'accès à l'espace aquatique se fera seulement par le port du bracelet du camping, donné le jour de votre arrivée.

**Droit à l'Image** : En acceptant les conditions générales de vente, le client autorise, à titre gratuit, la SAS Bella Vista ou un tiers mandaté par celle-ci, à le photographier, le filmer et l'enregistrer pendant son séjour au sein du camping et à exploiter les images, vidéos, sons et contenus obtenus sur tous supports et plus particulièrement sur son site Internet, ses réseaux sociaux (Facebook, Instagram...), ses brochures et supports publicitaires et touristiques pour une durée indéfinie. Cette autorisation a pour but d'assurer la promotion de la SAS Bella Vista.

Cette autorisation est valable tant pour la personne à l'origine de la réservation que pour les personnes hébergées avec ledit client.



# CONTRAT DE RÉSERVATION



Camping Bella Vista\*\*\*  
Route de Pietramaggiore  
20 260 Calvi  
+33 4 20 19 00 93  
bellavista@sejoya.fr

**Frais d'annulation :** En l'absence de la garantie annulation ou en cas de non-prise en charge par celle-ci, des retenues sont opérées sur les sommes déjà versées, ou dues, selon les modalités suivantes :

- De la date de réservation à 121 jours avant le début du séjour : 30% du coût du séjour seront retenus (options souscrites comprises) et 100% des frais annexes (frais de dossier, assurance si souscrite...).
- Entre 120 jours et 61 jours avant le début du séjour : 50% du coût du séjour restent dus (options souscrites comprises) et 100% des frais annexes (frais de dossier, assurance si souscrite...).
- Entre 60 jours et 31 jours avant le début du séjour : 75 % du coût du séjour restent dus (options souscrites comprises) et 100% des frais annexes (frais de dossier, assurance si souscrite...).
- Entre 30 jours et la date de début de séjour : 100% du coût du séjour restent dus (options souscrites comprises) et 100% des frais annexes (frais de dossier, assurance si souscrite...)

La demande d'annulation doit se faire par écrit, par mail ou par lettre recommandée. Elle sera prise en compte à réception.

**Garantie annulation :** La garantie annulation n'est pas incluse dans le prix, elle est facultative, elle est payable uniquement à la réservation. Voir contrat.

**Mode de règlement :** Chèque bancaire français, carte bleue, virement bancaire, ANCV pour le solde uniquement.  
**IIBAN :** FR45 3000 2028 5900 0007 1301 K35 - **BIC/Swift :** CRLYFRPP



# CONTRAT DE RÉSERVATION - CAMPING

Camping Bella Vista\*\*\*  
Route de Pietramaggiore  
20 260 Calvi  
+33 4 20 19 00 93  
bellavista@sejora.fr



## -La réservation sera prise en compte :

- Après accord de la direction.
- Après confirmation des disponibilités. En cas d'indisponibilité d'un séjour aux dates demandées, le client est immédiatement informé soit par téléphone, soit par mail et aucune somme ne lui sera prélevée.
- Après la signature dudit contrat dûment rempli. Toute réservation est nominative et ne peut en aucun cas être cédée.
- Suite au versement de 30% du montant du séjour + 15 € de frais de dossier non remboursables + la taxe de séjour + l'assurance annulation facultative (si souscrite).

## -L'acompte :

Doit nous parvenir dans un délai de 8 jours suivant la réception du contrat. Un accusé de réception (confirmation écrite), non cessible à un tiers, devra être présenté le jour de votre arrivée.

Attention, en cas de retard, veuillez-nous en aviser au plus vite par tous moyens à votre convenance (mail, courrier). Si aucune information ne nous parvient à ce sujet, l'emplacement sera attribué à un autre client dans les 24 heures.

L'acompte et/ou le solde versés ne seront pas remboursés.

La SAS Bella Vista se réserve le droit de refuser une demande de réservation ou une réservation en cas de :

- Litige avec le client
- Non-paiement ou retard de paiement des sommes dues, demandées par la SAS Bella Vista
- Manque d'information ou pour toutes informations erronées dans la demande de réservation, comme par exemple, le nom, prénoms et date de naissance de l'intégralité des participants au séjour, plaque d'immatriculation...

**Solde :** Le solde devra être versé à l'arrivée par tout paiement à votre convenance. Une carte d'identité sera conservée durant toute la durée du séjour à titre de caution.

**Annulation :** En l'absence de la garantie annulation ou en cas de non prise en charge par celle-ci, des retenues seront opérées sur les sommes déjà versées ou dues, selon les modalités suivantes :

- De la date de réservation à 31 jours avant la date d'arrivée : 30% du coût du séjour seront retenus (options souscrites comprises) et 100% des frais annexes (frais de dossier, assurance si souscrite...).
- Entre 30 jours et 21 jours avant la date d'arrivée : 50% du coût du séjour restent dus (options souscrites comprises) et 100% des frais annexes (frais de dossier, assurance si souscrite...).
- Entre 20 et 8 jours avant la date d'arrivée : 75 % du coût du séjour restent dus (options souscrites comprises) et 100% des frais annexes (frais de dossier, assurance si souscrite...).
- Entre 8 et 2 jours avant la date d'arrivée : 90% du coût du séjour restent dus (options souscrites comprises) et 100% des frais annexes (frais de dossier, assurance si souscrite...)
- Moins de 2 jours avant la date d'arrivée : 100% du coût du séjour restent dus (options souscrites comprises) et 100% des frais annexes (frais de dossier, assurance si souscrite...)

La demande d'annulation doit se faire par écrit, par mail ou par lettre recommandée, elle sera prise en compte à réception.

**Garantie annulation :** La garantie annulation n'est pas incluse dans le prix, elle est facultative, elle est payable uniquement à la réservation. Voir contrat.

**Non-présentation/retard/départ anticipé :** En cas de non-présentation le jour de votre arrivée, et sans nouvelles de votre part, l'emplacement sera remis à la location sous un délai de 24h00.

Aucun remboursement ne sera consenti, l'acompte et/ou solde de votre séjour seront conservés.

Aucune réduction ou remboursement ne sera accordé pour un retard ou un départ anticipé.

**Emplacement de camping :** Le forfait de base comprend un emplacement de 100 m2 environ, 2 personnes, une installation (tente, van, caravane, camping-car), un véhicule (voiture ou moto) et un branchement électrique de 10A Européen.

En aucun cas le critère choix de l'emplacement ne pourra donner prétexte à un remboursement de l'acompte ou du solde versé.

**Caution :** une caution de 15€ vous sera demandée en cas de prêt d'une prise européenne et de 50€ pour le prêt d'une rallonge électrique de 25 mètres. Celles-ci seront restituées le jour du départ avant 12h00.



# CONTRAT DE RÉSERVATION - CAMPING

Camping Bella Vista\*\*\*  
Route de Pietramaggiore  
20 260 Calvi  
+33 4 20 19 00 93  
bellavista@sejova.fr



**L'accueil :** La réception est ouverte de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 en Avril et Octobre. De 8h00 à 20h00 en Mai, Juin et Septembre. De 8h00 à 22h00 en Juillet et Août.

A votre arrivée, vous devez vous présenter au bureau d'accueil pour inscription. Le bracelet à usage unique permettant d'assurer la sécurité de nos clients et d'éviter l'intrusion de personnes extérieures vous sera remis. Le port de ce bracelet est obligatoire durant toute la durée de votre séjour. Il donne accès aux installations et au parc aquatique du camping.

**Bracelets :** Les bracelets réutilisables remis à votre arrivée sont à restituer le jour de votre départ et vous seront facturés 10 € en cas de perte.

**Surface :** Nos emplacements réservés camping sont d'une superficie de 100m<sup>2</sup> environ.

**Animaux :** Les animaux sont autorisés uniquement pour les emplacements camping. Les animaux domestiques doivent être impérativement tenus en laisse dans l'enceinte du camping. Seuls les animaux inscrits sur le bulletin de réservation seront autorisés à séjourner, la direction s'autorise à refuser un animal non mentionné dans la réservation. Le carnet de vaccination à jour doit être présenté à l'arrivée. Maximum 2 animaux par emplacement, 20 kg maximum chacun. Les chiens de 1ère et 2ème catégorie sont strictement interdits dans l'enceinte du camping.

**Arrivée et départ :** Arrivée à partir de 14h00, départ avant 12h00. En cas d'arrivée tardive après 23h00, merci de prévenir la réception 48h00 à l'avance, l'accueil sera effectué par le gardien de nuit.

**Respect :** Le silence absolu devra être observé de 22h00 à 7h00.

**Barrières d'accès :** L'accès en véhicule dans le camping est contrôlé par des barrières automatiques ouvertes de 7h00 à 23h00. A partir de 23h00 et jusqu'à 7h00, les véhicules devront stationner dans le parking de nuit situé à l'entrée du camping.

**Insectes :** Si le campeur constate la présence d'insectes indésirables (du type fourmis ou autre) sur son emplacement, il lui appartient, de faire le nécessaire.

Les insectes relevant du milieu naturel et a fortiori dans un camping, l'exploitant décline toute responsabilité en cas de désagréments. (Moustiques...)

**Taxe de séjour :** La taxe de séjour instituée par la communauté de communes Calvi-Balagne et la Collectivité de Corse n'est pas incluse dans nos tarifs. Elle est due par personne de plus de 18 ans et par jour, du 1er Avril au 31 Octobre. Le tarif est de 0.60 €/jour/adulte pour les clients en emplacements nus.

**Parc aquatique :** Par mesure d'hygiène les shorts de bain sont strictement interdits dans l'espace aquatique. Les enfants devront être sous la responsabilité et la surveillance des parents et pourront se voir refuser l'entrée sans la présence d'un adulte pour des raisons de sécurité.

L'accès à l'espace aquatique se fera seulement par le port du bracelet du camping, donné le jour de votre arrivée.

**Assurances et Responsabilité :** Le client est responsable de tous les dommages survenant de son fait. Il doit donc vérifier que son contrat habitation comprend la garantie villégiature (location de vacances). Le client atteste être couvert par une assurance de responsabilité civile couvrant sa propre responsabilité et celle des personnes l'accompagnant. Le nombre de personnes arrivant en séjour ne pourra en aucun cas excéder le nombre de personnes mentionné sur le contrat de réservation. Un enfant et/ou bébé est comptabilisé comme une personne participant au séjour. Les emplacements sont limités à 6 personnes. Toute personne supplémentaire devra prendre un autre emplacement ou hébergement.

**Dégradation des parties communes :** En cas de dégradation par la faute du locataire ou de ses subordonnés (enfants, amis ...) dans les parties communes (piscine, restaurant, jeux enfants...) de l'établissement, une compensation financière sera demandée. Seule la prise en charge intégrale des dégâts par l'assurance du client donnera lieu à un remboursement et cela une fois les dommages soldés.

**Services et animations :** Notre établissement mettra tout œuvre pour proposer les services élémentaires de son ouverture à sa fermeture. Cependant, certains services et animations ne seront disponibles qu'en haute saison ou peuvent varier en fonction de notre taux de fréquentation et des mesures sanitaires en vigueur.



# CONTRAT DE RÉSERVATION - CAMPING

Camping Bella Vista\*\*\*  
Route de Pietramaggiore  
20 260 Calvi  
+33 4 20 19 00 93  
bellavista@sejova.fr



**Visiteurs :** Les personnes extérieures ne sont pas autorisées à pénétrer dans l'enceinte du Camping. En cas d'entrée non autorisée par la direction, les éventuels pénétrants seront soumis aux tarifs visiteurs et en cas de non-paiement de celui, les visités seront solidairement responsables des sommes dues. En cas d'acceptation de la direction pour une éventuelle visite, les horaires de visite devront être respectés et les visiteurs ne seront autorisés en aucun cas à utiliser les équipements et installations du Camping y compris le parc aquatique. En cas d'accident, le camping décline toute responsabilité.

**Barbecue et Feux :** Pour des raisons de sécurité, les barbecues individuels à charbon sont interdits. Les feux en plein air sont formellement interdits.

**Gestion des déchets :** A l'entrée du camping, nos clients ont la possibilité de déposer leurs déchets dans le local à poubelles prévu à cet effet. Le tri des déchets est une obligation et le local dispose de toutes les catégories de conteneurs (la couleur jaune pour les matériaux recyclables à base de plastique, la couleur verte pour les produits en verre, la couleur bleue pour les papiers, la couleur grise pour les cartons, la couleur noire pour les ordures ménagères et la couleur marron pour les biodéchets).

Le local est équipé d'un système de vidéosurveillance en cas de manquement grave, des retenues sur le dépôt de garantie pourront être opérées.

**Divers :** L'usage des appareils sonores ne doit pas être perçu au-delà du périmètre de chaque emplacement ; il est obligatoire que chacun respecte le droit au repos de ses voisins et les règles de vie en communauté.

**Droit à l'Image :** En acceptant les conditions générales de vente, le client autorise, à titre gratuit, la SAS Bella Vista ou un tiers mandaté par celle-ci, à le photographier, le filmer et l'enregistrer pendant son séjour au sein du camping et à exploiter les images, vidéos, sons et contenus obtenus sur tous supports et plus particulièrement sur son site Internet, ses réseaux sociaux (Facebook, Instagram...), ses brochures et supports publicitaires et touristiques pour une durée indéfinie. Cette autorisation a pour but d'assurer la promotion de la SAS Bella Vista. Cette autorisation est valable tant pour la personne à l'origine de la réservation que pour les personnes hébergées avec ledit client.

**Règlement Général :** Afin de faciliter le déroulement de votre séjour, tout campeur doit respecter le règlement intérieur affiché à l'entrée du camping et à l'accueil.

**Mode de règlement :** Chèque bancaire français, carte bleue, virement bancaire, ANCV pour le solde uniquement.  
**IBAN : FR45 3000 2028 5900 0007 1301 K35 - BIC/SWIFT : CRLYFRPP**